

Historique du Mouvement Retrouvailles

La fondation du Mouvement Retrouvailles remonte à 1983. À ce moment, les mouvements bénévoles poursuivent leur vocation pour répondre aux besoins spécifiques de personnes concernées par certaines problématiques. Ne faisant pas exception à la règle, les bénévoles du Mouvement Retrouvailles oeuvrent dans le domaine de l'adoption, c'est-à-dire pour les personnes confiées à l'adoption (adopté(e)s, non-adopté(e)s), les parents d'origine, les parents adoptifs et toute personne touchée de près ou de loin par les secteurs postadoption/retrouvailles.

Il faut remonter à 1976 pour retracer les premières actions qui ont mené à la naissance du Mouvement Retrouvailles. En effet, en novembre 1976, à Sherbrooke, M. Jean McConnel fonde une agence de recherche pour enfants abandonnés ou adoptés (AREA). Cet organisme a comme objectif principal d'effectuer des retrouvailles en établissant des concordances entre les demandes de parents et d'enfants.

Très vite, d'autres actions devaient être posées pour répondre aux besoins de la clientèle. Sans abandonner son service d'intermédiaire pour faciliter les retrouvailles « parents biologiques-enfants », AREA-Montréal amorce la bataille au niveau politique en s'attaquant au maintien de la confidentialité des dossiers d'adoption prescrit par la loi. En s'appuyant sur la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et sur les positions contenues dans le mémoire de la Commission des droits de la personne du Québec, AREA-Montréal décide de revendiquer les droits aux origines et à l'information au nom de tous les adoptés et non-adoptés du Québec.

Cette lutte est devenue l'objectif principal. À compter de mars 1982, des manifestations, pétitions et visites aux bureaux des ministres sont organisées pour revendiquer l'abolition de la confidentialité des dossiers d'adoption. Moratoire et commissions parlementaires sont demandés.

Des groupes de personnes adoptées et non-adoptés, ainsi que de parents, se forment un peu partout en province et luttent pour la reconnaissance de leur droit aux origines et à l'information. De ces regroupements de personnes émerge le **Mouvement Retrouvailles** sous la direction de Mme Reine Landry de Montréal.

Fondé en 1983, reconnu et appuyé par plus de 4 000 membres, le Mouvement Retrouvailles, sa fondatrice, Mme Reine Landry, et son équipe, ont su acquérir leurs lettres de noblesse au fil des années. Les lettres patentes ont été enregistrées à Québec le 9 février 1983 à la demande de la fondatrice, enseignante de Montréal, de Mme Gisèle Falardeau, infirmière auxiliaire de Charlesbourg et M. Gilles Bertrand, répartiteur de Montréal-Nord. Ces trois personnes faisaient partie du Conseil d'administration à cette époque. Aujourd'hui, plus de 14 000 personnes réparties entre les diverses régions de la province, hors province et hors Canada, luttent toujours et encore pour obtenir le droit à leurs origines et à l'information totale contenue aux dossiers d'adoption.

Historique du Mouvement Retrouvailles (suite)

Depuis sa fondation, le Mouvement oeuvre au sein de plusieurs régions du Québec, lesquelles sont dirigées par des bureaux de direction distincts et bien structurés. À ce jour, notre banque de données provinciale continue son évolution et les inscriptions sont toutes coordonnées à notre siège social de Lévis.

Les services offerts au Mouvement Retrouvailles se résument comme suit :

- réseaux téléphoniques régionaux;
- accompagnement dans le processus des démarches reliées aux retrouvailles;
- cafés-rencontres régionaux;
- lien avec tous les Centres Jeunesse (CISSS/CIUSSS);
- recherches et contacts auprès des familles concernées
- etc.

Depuis sa naissance, un très grand nombre de bénévoles du Mouvement Retrouvailles ont dirigé différents projets spéciaux, tant d'ordre gouvernemental que public, tels :

- Commission Cadieux (1985);
- Commission d'accès à l'information;
- Réforme du Code civil (1990)
- Réforme du Ministère de la Santé et des Services sociaux (1998);
- Participation à divers salons (Salon de la Femme, Salon de la Famille, Salon Maternité-Paternité-Enfants, Salon des générations, etc.)
- Tenue de colloques annuels;
- Deux émissions de télévisions spéciales (1991 et 1995)
- Coalition avec Groupes familiaux de retrouvailles apprivoisées
- Collaboration avec Adoption-Émotions-Retrouvailles, le GPAQ et Recherches et Retrouvailles;
- Émission hebdomadaire « Loin des yeux, Près du cœur » animée par Mme Normay St-Pierre sur les différentes stations radiophoniques et maintenant sur Sound Cloud;
- Émissions « Des mains tendues » sur YouTube;
- Membre du Comité de travail interministériel dirigé par M. Vital Simard (rapport déposé en novembre 1999)
- Participation au Comité de travail sur le régime québécois d'adoption dirigé par Me Carmen Lavallée en janvier 2007
- Manifestations à Québec et Montréal;
- Participation à Injustice-Québec à Québec et Montréal;
- Dépôt de pétitions à l'Assemblée Nationale;
- Dépôt de lettres et mémoires et divers communiqués et conférences de presse;
- Participation à diverses commissions parlementaires (2010, 2012, 2016, 2017)
- Adoption du Projet de loi 113 « Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements » en juin 2017.

Historique du Mouvement Retrouvailles (suite)

Présentation et mémoire au *Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie* sur le mandat « L'adoption forcée dans le Canada de l'après-guerre pour les mères célibataires »

Participation au séminaire sur l'adoption préparé par le Secrétariat à l'adoption internationale en mai 2019

Membre du Cocon (Comité de consultation sur l'adoption au Québec)

Et bien d'autres actions.

La visibilité du Mouvement Retrouvailles se répand à travers diverses sources d'informations, tant au niveau des journaux, de la radio, de la télévision et des réseaux sociaux, ainsi qu'à travers la plume de plusieurs auteurs et autrices

Bien que de grands pas aient été accomplis, l'objectif principal (l'abolition complète de la confidentialité des dossiers de l'adoption) n'est toujours pas atteint. Le Mouvement Retrouvailles continue son rôle dans le domaine de l'accompagnement, du soutien apporté aux membres et nous souhaitons qu'un jour, la volonté et l'effort collectif rencontreront les moyens et les personnes capables de modifier encore un peu les lois qui régissent le domaine de l'adoption et que des procédures adéquates en lien avec la délivrance des informations soient mises en place. Nous continuons à travailler à faire reconnaître nos droits auprès des autorités gouvernementales.

L'oeuvre du Mouvement Retrouvailles se continue dans la province de Québec et nous espérons qu'elle se perpétue encore très longtemps, pour permettre à tous les adopté(e)s et non-adopté(e)s de mettre un terme final à leur quête d'identité et d'origine.